

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mars 2021

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 3808)

AMENDEMENT

N° AC12

présenté par

M. Gérard, Mme Vanceunebrock, Mme Colboc, M. Kerlogot, M. Claireaux, Mme Racon-Bouzon,
Mme Valérie Petit et M. Vignal

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.